

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

**SÉANCE DU 5 JUIN 2026**

L'an deux mil vingt-six, le cinq du mois de juin, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Claude COLLOMB-PATTON.

Étaient présents : Mme Catherine MANIGLIER, M. Grégory BAERT, Mme Brigitte VULLIET, M. Serge HUDRY, Mme Stéphanie POIRIER, M. Jean-Marc ALEMANY, Mme Christine RUFFON, M. Sébastien CHALLAMEL, Maires-Adjoints,

Mme Nicole LAURIA, M. Jérôme AGNELLET, Mme Sandrine CRESPIAN, MM. Nicolas MORDRET, Stéphane BRUGÈRE, Sébastien ATRUX-TALLAU, Mmes Gaëlle TAGLIABUE, Delphine FILLION-ROBIN, Odile PRIOLET, Leslie BIBOLLET, M. José BARRADAS, Mme Gaëlle GUEBEY, M. Rémi FRADIN, Mme Gaëlle VERJUS, Conseillers municipaux.

Avaient donné procuration : MM. Éric POLLET, Patrice GURRET, Mmes Brigitte VACHERAND-DENAND, Floriane BERTEZ, M. Hakim SILANES EL MANEGHOUDI, Conseillers municipaux.

Était Absente : Mme Ghislaine AVRILLON dit-à-JEAN ANTOINE, Conseillère municipale.

Date de la convocation : 29 mai 2026  
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29  
Présents et représentés : 28

Secrétaire : Mme Catherine MANIGLIER, Maire-Adjointe, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

---oo0oo---

**N° 2026/091 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

M. le Maire-adjoint rappelle que le budget de la commune est élaboré et exécuté annuellement sur l'année civile.

Il indique que toutefois des décisions modificatives peuvent être votées tout au long de l'année pour venir actualiser le budget Primitif, acte par nature prévisionnel, afin de tenir compte des aléas économiques et financiers.

*Considérant l'avis de la commission Finances du 20/05/2026 ;*

Le budget annexe Eau potable fait l'objet d'ajustements limités.

En fonctionnement, les principales évolutions concernent une formation du personnel (+ 3 000€) et une redevance à l'Agence de l'eau légèrement supérieure aux prévisions (+ 3 312€) ainsi que des compléments pour la fourniture et l'entretien de matériels.

En recettes de fonctionnement, il est tenu compte de modification d'imputations comptables pour enregistrer les produits de consommation et d'abonnement en eau potable.

En investissement, les travaux sont réorientés en fonction des priorités identifiées par les services techniques, avec notamment une intervention importante dans le secteur du Turban (180 000 €) et de l'allée du Lachat d'en Haut (38 000 €) puis une reprise AEP au droit du Capricorne (33 000 €). D'autres opérations sont reportées afin de maintenir l'équilibre financier telle que le réseau AEP rue de la Saulne.

...

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le 16/06/2026

ID : 074-217402809-20260605-CM26091-BF

S<sup>2</sup>LOW

Imputation	Libellé	Fonctionnement dépenses	Fonctionnement recettes
011-6068	Autres matières et fournitures : complément	2 500,00 €	
011-61558	Entretien et réparations de matériels : complément	1 500,00 €	
011-618	Formation du personnel	3 000,00 €	
014-706129	Redevance modernisation réseaux (Agence de l'eau)	3 312,00 €	
70-70111	Ventes d'eau aux abonnés (changement compte)		-850 000,00 €
70-701111	Consommation eau (changement compte)		705 000,00 €
70-701118	Abonnement eau (changement compte)		155 312,00 €
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>10 312,00 €</b>	<b>10 312,00 €</b>

Imputation	Libellé	Investissement dépenses	Investissement recettes
041-2313	Neutralisation d'une avance sur marché	44 100,00 €	
041-238	Neutralisation d'une avance sur marché		44 100,00 €
23-2313-394	Aménagements bâtiment service des eaux	-10 000,00 €	
21-2158-394	Autres installations bâtiment service des eaux	10 000,00 €	
23-23151-357	Reprise conduite eau interco Fontany-Serraval	115 000,00 €	
21-21531-357	Reprise conduite eau interco Fontany-Serraval	-115 000,00 €	
21-21531-405	Réseau AEP allée du Lachat d'en Haut	38 000,00 €	
21-21531-406	Réseau AEP Le Turban	180 000,00 €	
21-21531-407	Réseau AEP Le Martinet	-111 000,00 €	
21-21531-392	Réseau AEP rue de la Saulne	-140 000,00 €	
21-21531-411	Réseau AEP rue du Capricorne	33 000,00 €	
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>44 100,00 €</b>	<b>44 100,00 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,  
**Par vote à main levée, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les inscriptions budgétaires de la décision modificative n°1 du budget annexe Eau potable telles qu'elles sont retranscrites dans le tableau ci-dessus, qui s'équilibrent en dépenses et en recettes d'investissement à + 44 100,00€ et en dépenses et en recettes de fonctionnement à + 10 312,00€.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 10 juin 2026

Le Maire,

Claude COLLOMB-PATTON



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Catherine MANIGLIER

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR  
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **15 JUIN 2026** ET  
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **16 JUIN 2026**

THÔNES, le **16 JUIN 2026**

Le Maire,

Claude COLLOMB-PATTON

